



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/313

Adoption et renouvellement de conventions cadre, mixte, de conventions d'occupation temporaire des locaux et de contrats de sous-mise à disposition de locaux au profit de différentes associations gestionnaires d'équipements de petite enfance - Approbation des conventions et des contrats

Direction de l'Enfance

Rapporteur : Mme LEGER Stéphanie

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 DECEMBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/313 - ADOPTION ET RENOUELEMENT DE CONVENTIONS CADRE, MIXTE, DE CONVENTIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE DES LOCAUX ET DE CONTRATS DE SOUS-MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AU PROFIT DE DIFFERENTES ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES D'EQUIPEMENTS DE PETITE ENFANCE - APPROBATION DES CONVENTIONS ET DES CONTRATS (DIRECTION DE L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 novembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les associations gestionnaires d'équipements de petite enfance contribuent grandement au renforcement du dispositif d'accueil, individuel et collectif, des enfants de 0 à 4 ans sur le territoire lyonnais. L'une des spécificités lyonnaises de la politique petite enfance réside en effet dans la vitalité du tissu associatif et dans le dynamisme du partenariat instauré entre la Ville de Lyon et les associations, pour répondre aux besoins d'accueil des familles lyonnaises et leur offrir un service de qualité.

Les associations et la Ville de Lyon formalisent leurs relations dans différentes conventions conclues pour une durée habituelle de 3 ans :

- la convention cadre ou mixte pour un subventionnement annuel dépassant 23 000 €, définit les obligations respectives de la Ville de Lyon et de l'association, précise les conditions d'attribution et rappelle le montant de la subvention de fonctionnement précédemment voté ;
- la convention d'occupation temporaire précise les modalités de mise à disposition des locaux lorsque la Ville est propriétaire des locaux ;
- le contrat de sous-mise à disposition précise les modalités de mise à disposition des locaux lorsque la Ville est locataire des locaux.

Ces documents arrivant à échéance et les associations poursuivant leurs activités en faveur d'un accueil de qualité des enfants sur le territoire lyonnais, il vous est proposé d'approuver le renouvellement des conventions ci-dessous.

Association Gestionnaire	Nom de l'équipement	<u>Type de convention / contrat renouvelé(e) :</u> 1- Convention-cadre 2- Convention d'occupation temporaire 3- Contrat de sous -mise à disposition	Valeur locative 2020 des locaux mis à disposition
1^{er} arrondissement			
Association Lyon Santé Education	Alysé	Cadre + occupation temporaire	29 285 €
Association Lyon Santé Education	Chardonnet	Cadre + occupation temporaire	43 605 €

Association Gestionnaire	Nom de l'équipement	<u>Type de convention / contrat renouvelé(e) :</u> 1- Convention-cadre 2- Convention d'occupation temporaire 3- Contrat de sous -mise à disposition	Valeur locative 2020 des locaux mis à disposition
Association franco-allemande pour l'Enfance	Kindertreff	Cadre	
Le Rêve en couleurs	Le Rêve en couleurs	Cadre + occupation temporaire	23 825 €
2^e arrondissement			
Célestine	Célestine	Cadre + occupation temporaire	83 546 €
Couffin Couffine	Couffin Couffine collective	Cadre + occupation temporaire	20 091 €
Croix-Rouge Française	Savoie Lamartine	Cadre + occupation temporaire	113 285 €
Le Jardin d'Ainay	Le Jardin d'Ainay	Cadre + occupation temporaire	29 619 €
Union Familiale de Perrache	Le Cocon de Blandine	Cadre + occupation temporaire	21 330 €
Eveil Matins	Eveil Matins	Cadre + occupation temporaire	24 287 €
3^e arrondissement			
LAHSO	Jacques Prévert	Mixte	27 384 €
La Friponnerie	Arc en Ciel (collective et familiale)	Cadre	
Les Montchatons	Les Montchatons Acacias	Cadre + occupation temporaire	29 092 €
Les Montchatons	Montchat Botté	Cadre + occupation temporaire	91 750 €
Les Montchatons	Siège social	occupation temporaire	6 526 €
Mutualité française du Rhône Pays de Savoie	Les Carillons	Cadre + occupation temporaire	13 836 €
4^e arrondissement			
Association Crèche Saint Bernard	Saint-Bernard Boulevard	Cadre + occupation temporaire	108 890 €
	Melba (crèche collective, familiale, halte-garderie)	Cadre + occupation temporaire	45 821 €
Le Jardin de la Colline	Le Jardin de la Colline	Cadre + occupation temporaire	21 843 €
Association Assistantes Maternelles et des Parents de la Croix-Rousse	Association Assistantes Maternelles et des Parents de la Croix-Rousse	Cadre + occupation temporaire	51 132 €
Les Gones Trotteurs	Les Gones Trotteurs	Cadre + occupation temporaire	17 316 €

Association Gestionnaire	Nom de l'équipement	<u>Type de convention / contrat renouvelé(e) :</u> 1- Convention-cadre 2- Convention d'occupation temporaire 3- Contrat de sous -mise à disposition	Valeur locative 2020 des locaux mis à disposition
5^e arrondissement			
Mutuelle Petite Enfance La Courte Echelle	La Courte Echelle	Cadre + occupation temporaire	17 528 €
Mutuelle Petite Enfance de Lyon 5	1, 2, 3 Soleil	Cadre + occupation temporaire	9 440 €
6^e arrondissement			
Mutuelle Petite Enfance Lafayette	Canne à Sucre	Cadre + occupation temporaire	12 038 €
Cadet Bretelle	Cadet Bretelle	Cadre + occupation temporaire	25 628 €
Garderisettes Gestion	Crèche du Parc	Cadre + occupation temporaire	89 887 €
Merlin Pinpin	Merlin Pinpin	Cadre + occupation temporaire	27 758 €
Alfa3A	Le Nid d'Ange	Cadre	
Croix-Rouge Française	Pierrot et Colombine	Cadre + sous Mise à disposition	76 637 €
7^e arrondissement			
Mutualité française du Rhône Pays de Savoie	Grain d'Orge	Cadre + occupation temporaire	85 161 €
Les P'tits Bouts	Les P'tits Bouts	Cadre + contrat de sous mise à disposition	22 853 €
Nicolas et Pimprenelle	Nicolas et Pimprenelle	Cadre	
Mutuelle Petite Enfance Lyon7	Pouss'7	Cadre + occupation temporaire	23 809 €
8^e arrondissement			
Alfa3A	L'Escale de Nelly	Cadre + occupation temporaire	114 533 €
Croix-Rouge Française	Les Coccinelles	Cadre + occupation temporaire	41 642 €
Alfa3A	Les Copains d'Abord	Cadre + occupation temporaire	61 533 €
AGDS	Barbusse	Cadre + occupation temporaire	26 926 €
Baby Nursery	Baby Nursery	Cadre	
9^e arrondissement			
Croix-Rouge Française	Chrysalide	Cadre + occupation temporaire	70 927 €
Mutualité française du Rhône Pays de Savoie	EpINETTE	Cadre + occupation temporaire	58 726 €

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;
Où l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse -
Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Les conventions-cadre, mixte, d'occupation temporaire, et les contrats de sous-mise à disposition susvisés, établis entre la Ville de Lyon et les associations gestionnaires d'équipements de petite enfance, sont approuvés.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Grégory DOUCET